Belvaux/Sanem, le 09 octobre 2019

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en date du 26 septembre 2019, réf N° **3A/2019/2913/167,** la société

SA LSM LUX SERVICE MANUTENTION

a été autorisée **à exploiter un élévateur à fourches Marque CATERPILLAR, type DP25N, numéro de construction CT18D56890.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **09 octobre 2019 au 18 novembre 2019 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre,

La secrétaire,

Manon Greven

Administration Communale SANEM

Georges Engel